

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 93 (1996)
Heft: 7

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conseils aux débutants

L'inexorable juillet arrive, et en même temps les fêtes de la moisson, le triomphe de l'année, le banquet de la plénitude.

Michelet, *La Femme*, II, XIV



Au mois de juillet, la surveillance au rucher doit être maintenue. Il pourrait arriver que la forêt ne soit pas aussi généreuse que l'an passé ! Si vous avez prélevé la première récolte, vos colonies pourraient manquer de réserves. Surtout en plaine, où les cultures laissent peu de place aux prairies naturelles.

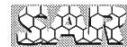
Il se peut que vous deviez procéder à un nourrissement pour maintenir la ponte et assurer la survie de vos colonies. La disette se manifeste au trou de vol, par des larves sorties à moitié rongées et par l'expulsion des bourdons avant la fin de la saison. Si cela devait se produire, n'hésitez pas, enlevez les hausses, contrôlez les réserves et administrez de la nourriture si cela s'avère nécessaire. Plus tard, reposez les hausses en prévision de la miellée de forêt.

Durant cette période, le besoin en eau des colonies est important. La teneur en eau de la nourriture des larves est d'environ 50% ; le miel n'en contenant que 20%, il y a donc une nécessité d'avoir une source d'eau à proximité. Dans le commerce, il existe des distributeurs qui évitent aux abeilles de nombreuses noyades et qui maintiennent le liquide propre. Il est évalué, d'après des études, qu'une colonie consomme environ 20 litres d'eau pure par an en plus du liquide récolté dans le nectar.

Surveillance des essaims : Les essaims doivent être visités durant cette période et nourris si nécessaire. Je vous conseille de changer leur reine, car les essaims primaires sont généralement pourvus de vieilles reines ou de souches essaimées. Contrôlez également les ruches qui ont essaimé ; il peut arriver qu'elles soient orphelines et, laissées à elles-mêmes, elles deviendront bourdonneuses. Profitez de vous joindre au groupe d'élevage de votre région. Si ce n'est pour faire de l'élevage vous-même, vous y acquerrez beaucoup de savoir-faire avec ces apiculteurs aguerris.

Pillage : Il est à redouter lors de chaque intervention, mais surtout lors de la récolte. Il suffit de perturber les colonies, de laisser traîner les cadres ou du miel. Les abeilles des ruches voisines, attirées par l'odeur, viennent piller et s'entretuer afin de s'emparer du miel. Même problème si, lors de période de disette, nous plaçons à lécher des cadres venant d'être extraits. Pour ma part, je ne donne pas à lécher les cadres : le printemps suivant, les abeilles monteront beaucoup plus vite dans la hausse s'il y a des résidus de miel qui y sont déposés.

Si, malgré toutes les précautions, nous constatons des affrontements entre abeilles, il est conseillé de procéder comme suit : si c'est un début de pillage, rétrécissez l'entrée, enfumez le trou de vol, placez des végétaux (herbe) à l'en-



trée de façon que l'aération passe et que les abeilles doivent chercher leur chemin. Si, malgré cette intervention, le pillage persiste et même s'amplifie, alors il faut fermer la ruche, la mettre à l'intérieur d'un local jusqu'à la nuit ou la déplacer d'au moins 500 mètres et ouvrir à nouveau les tirettes.

Au laboratoire, le pillage peut être supprimé en aménageant des fermetures spéciales ou en pulvérisant contre les vitres et les bas de portes un répulsif (essence de mirbane ou acide phénique) spécialement où les pillardes s'agglo- mèrent.

Contrôle du miel: Le nouveau règlement mis en place apporte des améliorations. Je vous conseille de faire contrôler la récolte de votre rucher. Les bandes de garantie SAR, l'adresse de l'apiculteur, plus diverses informations, telles que la région dont provient le miel, mettent en confiance le consommateur et favorisent les relations directes avec le producteur. De plus, maintenez le prix de votre miel, ne le bradez pas ! « Le prix se délaisse, la qualité reste. »

A bientôt !

L'api Willy

Citation du jour :

*(...) la liqueur que rousse on voit couler
Dans les gaufres de cire, alors que les avettes
Ont en miel converti la douceur des fleurettes.*

Ronsard, *Premier livre des hymnes, De Charles*

JE CHERCHE

ruche en paille

avec sa hausse.
Bon état, pour être utilisée.

Tél. (021) 845 67 20

À VENDRE

tabac pour pipe et enfumoir

Fr. 6.- par kg, min. 2 kg + port
A. Duruz, 1743 Villarsel-le-Gibloux
Commande par carte postale ou
tél. (037) 31 23 31, dès 19 h.

A VENDRE

boîtes à miel neutres en plastique

Par 300: boîtes de 1 kg	Fr. -.40
boîtes de 500 g	Fr. -.30 (plus frais d'envoi)

Demandez des échantillons chez
Fridolin DÜRST, Seestrasse 10, 2563 Ipsach, tél. 032/51 04 18

